



AFG-ASFFI

ASSOCIATION FRANÇAISE
DE LA GESTION FINANCIÈRE

RAPPORT DE LA COMMISSION FORMATION

SOMMAIRE

<u>Introduction</u>	3
<u>I - état des lieux en matière de formation professionnelle et d'éducation des investisseurs</u>	4
A) La formation professionnelle en France	
- La formation universitaire intègre dans une certaine mesure les métiers de la gestion	4
- Examen de cursus spécialisés : des formations de haut niveau avec, dans certain cas, une dimension européenne et/ou internationale	5
- Séminaires et stages	5
B) L'éducation des investisseurs	6
- La formation des relais et plus particulièrement de la presse	6
- Les étudiants et les universitaires	7
- Les outils	7
<u>II – Les propositions de la commission formation</u>	8
A) La mise en place d'un cycle de formation	8
Les objectifs	8
Les participants	8
Le programme	8
Le diplôme	9
L'organisation et le budget	9
B) Autres propositions	10
<u>Les membres de la Commission Formation</u>	11
<u>Plan d'action</u>	12
<u>Annexes</u>	13

INTRODUCTION

Au cours des trois dernières années la gestion pour compte de tiers a connu de nombreux et profonds changements : elle est devenue un métier à part entière à l'image de ce qui existe dans les pays anglo-saxon, a connu des évolutions majeures avec notamment la loi de juillet 1998 sur les nouveaux produits, le passage à l'euro, le gouvernement d'entreprise, les projets d'épargne retraite, pour ne citer que les principaux.

Il nous a semblé important, dans ce contexte, d'avoir une réflexion sur la place que **la formation professionnelle** pourrait prendre au sein de notre association, et cela pour trois raisons :

1. C'est un moyen d'être reconnu de l'extérieur et d'améliorer l'image de la gestion pour compte de tiers, au moment justement où celle-ci connaît une évolution importante. L'aspect formation / communication n'en est que plus fort.
2. C'est un moyen pour notre métier de se reconnaître en tant que profession à part entière, à l'image des actuaires et des analystes financiers qui ont bâti des cursus de formation.
3. C'est enfin un moyen d'aider les professionnels à s'adapter aux nombreux changements juridiques, réglementaires, techniques et fiscaux que connaît leur industrie.

La commission Formation a tout d'abord dressé un **état des lieux** des formations existantes **en France** et **à l'étranger** (formations professionnelles, formations générales, et formations universitaires) ce qui l'a conduit à formuler des propositions en vue d'établir un **cycle de formation** répondant aux spécificités de la gestion pour compte de tiers. Enfin elle s'est également penchée sur l'éducation des investisseurs, essentiellement à l'égard des **étudiants** et **des médias** .

I - ETAT DES LIEUX EN MATIERE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'EDUCATION DES INVESTISSEURS

La commission a fait un tour d'horizon des formations existantes. Elle a adressé un questionnaire aux associations professionnelles de fonds d'investissement européennes et américaines (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, Italie, Luxembourg, Royaume-Uni) pour connaître leur action en matière de formation professionnelle et d'éducation des investisseurs .

En matière de formation professionnelle, les associations professionnelles de fonds d'investissement du Canada, des Etats-Unis, du Luxembourg et du Royaume - Uni sont actives. Dans tous les cas elles dispensent des formations ciblées répondant aux besoins d'un métier, et permettant de mieux connaître un produit.

En ce qui concerne l'éducation des investisseurs, on notera que la sensibilisation des jeunes à la gestion du patrimoine est prise très au sérieux par les pays anglo - saxons, tant au niveau des enseignants que des élèves (On trouvera en annexe un résumé des informations recueillies).

A. LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN FRANCE

La formation universitaire intègre dans une certaine mesure les métiers de la gestion

La formation à la gestion pour compte de tiers, même si elle demeure incomplète, n'est pas absente de la formation universitaire. Soixante quatre Centres universitaires forment des étudiants à des métiers proches de la gestion - aussi bien pour compte propre que pour compte de tiers (marchés, gestion de portefeuille, trésoriers, juristes, etc.) - au travers de 3èmes cycles regroupant ainsi environ 1400 étudiants par an. Il faut ajouter à cela les écoles qui développent aussi des filières spécialisées.

Examen de cursus spécialisés : Des formations de haut niveau avec, dans certain cas, une dimension européenne et/ou internationale

Il existe aujourd'hui de nombreuses formations spécialisées permettant aux gestionnaires d'affiner leurs compétences tant dans le domaine actuariel que dans celui de la gestion des actions. La gestion financière proprement dite est enseignée à un niveau très satisfaisant notamment par des organismes tels que la SFAF, la société des actuaires ou l'AIMR.

Ces formations sont toutes de haut niveau et se caractérisent par des pré-jury d'admission, suivis d'épreuves d'admission, contrôles continus, matières éliminatoires, mémoires difficiles, etc.

Certaines d'entre elles, comme la SFAF, ont en outre adopté un programme européen commun aux 17 pays, suivi par 3 000 personnes et reconnu par la Fédération européenne des analystes financiers. Un syllabus de référence comprenant 250 heures de cours a d'ailleurs été élaboré.

Toutefois un certain nombre de spécificités propres à la responsabilité du gestionnaire manquent dans ces cursus.

Séminaires et stages

Des formations professionnelles sont également dispensées sous la forme de séminaires par des centres de formations telle que EFE, MGI et des universités (Sciences-Po par exemple). Il s'agit alors de formations de courte durée sur des sujets pointus.

L'école de la bourse créée à l'initiative de ParisBourse SA pour former le grand public organise un module de 21 heures sur la gestion de portefeuille qui connaît un gros succès .

Ce tour d'horizon à travers les formations dispensées tant en France qu'à l'étranger ont conduit la commission aux conclusions suivantes:

- 1. La gestion pour compte de tiers est un métier riche de compétences. Les formations actuelles sont d'un excellent niveau pour ce qui est de la gestion financière, mais sont faibles, voire inexistantes, en matière de gestion comptable, administrative ou commerciale.*
- 2. La demande de labellisation des professionnels de la gestion de portefeuille est forte. Elle n'est que partiellement satisfaite par le diplôme d'actuaire ou d'analyste financier.*
- 3. L'apprentissage de différents outils (analyse financière et actuariat) est déjà très bien dispensé. Il faudra veiller à apporter une formation complémentaire à celles déjà existantes.*

B. L'EDUCATION DES INVESTISSEURS

La formation des relais et plus particulièrement de la presse

Il n'existe **pas ou très peu d'enseignement sur l'économie domestique** du patrimoine que ce soit à l'école ou dans l'enseignement secondaire et universitaire . **Les journalistes jouent donc un rôle très important en matière de formation des investisseurs** et notre association saisit toutes les opportunités pour les informer par l'envoi de documents, de textes et de communiqués. Des conférences de presse sont également organisées chaque fois que l'actualité l'exige. Enfin le président et le délégué répondent à des interviews et accordent des entretiens.

Cette action conduite de façon systématique depuis plusieurs années porte ses fruits : l'AFG a établi des relations de confiance avec la plupart des journaux et apparaît désormais comme l'interlocuteur naturel sur les questions touchant à la gestion pour compte de tiers. Elle est consultée, interrogée tout au long de l'année. par la presse économique, financière et même grand public.

Cette action d'information est complétée par une **action pédagogique** à leur égard.

Les journalistes sont conviés à certaines réunions d'information destinées aux professionnels. C'est ainsi que certains ont assisté en auditeurs libres aux rencontres "le point sur les nouveaux produits". De même ont-ils été conviés à nos rencontres sur la gestion en décembre dernier .

En corrélation avec la présidence française de la Fédération européenne des fonds et sociétés d'investissement, elle envisage d'organiser une **journée de la presse internationale** destinée à mieux

faire connaître l'industrie française de la gestion et parallèlement elle accentuera **l'information/formation européenne** à l'égard des journalistes français.

Les journalistes disposant de peu de temps, il conviendra toujours de **relier la formation à des questions d'actualités.**

Les étudiants et les universitaires

Etudiants et professeurs fréquentent très assidûment notre **centre de documentation** qui leur fournit textes, dossiers de presse, statistiques, etc. (on trouvera en annexe quelques exemples de recherches).

Afin de renforcer son action à l'égard des jeunes, des universitaires et du grand public, l'AFG est parvenue à un **accord de partenariat avec le journal Le Monde afin d'organiser une conférence** sur l'épargne qui aura lieu durant le dernier trimestre de l'année.

Les outils

- ? De nombreuses publications éditées par l'AFG sont proposées à tous les publics. On citera pour mémoire le rapport annuel, l'annuaire, le Panorama Statistique, la lettre d'information, Gestion info.
- ? L'ouverture prochaine **d'un site grand public** www.afg-asffi.com accessible à tous a pour objectif de mieux faire connaître l'association et le métier qu'elle représente. Mettre à la disposition du public des informations juridiques, réglementaires, économiques et des statistiques sur la gestion devrait être un moyen utile pour informer le grand public et essentiellement les étudiants.
- ? L'AFG prête également **son concours aux autres associations professionnelles et organismes de place** pour présenter notre métier.
- ? Intervenir chaque fois que se pose une problématique sur le métier, s'affirmer comme l'interlocuteur obligé de la profession de la gestion, telles sont les missions imparties à notre association en matière de promotion/formation. Ainsi participe-t-elle à la rédaction et à l'actualisation de nombreux guides et ouvrages de références, tels que :
 - le **guide des OPCVM** publié par la COB et diffusé à travers l'ensemble des réseaux bancaires,
 - le guide **l'investisseur et l'euro** autre publication éditée par la COB
 - les publications et plaquettes de Paris Europlace, pour la partie qui concerne notre métier

- le **Que Sais Je ?** sur les OPCVM
- les guides de l'EFID (European Fund Industry Directory) etc.

II – LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION FORMATION

A) LA MISE EN PLACE D'UN CYCLE DE FORMATION

Les objectifs

offrir à des personnes en activité déjà engagées dans le métier de la gestion pour compte de tiers un panorama complet couvrant l'ensemble des compétences pour leur permettre

? de se perfectionner dans leur métier par un approfondissement et une actualisation de leurs connaissances

? d'élargir leurs connaissances en vue d'accéder à de nouvelles fonctions.

Dispensés par des professionnels confirmés, cette formation s'appuiera sur une partie théorique à partir des textes réglementaires , et sur un ensemble de cas pratiques en faisant appel le plus fréquemment possible à des exemples d'actualités analysés et commentés.

Les participants

Cette formation s'adresserait à des personnes de niveaux et connaissances variées (gérants juniors, des assistants de gestion, middle office, comptabilité des portefeuilles, gestion administrative et juridique, création de produits, reporting client, commerciaux). Elle devra répondre à des publics différents. Des tests de niveaux pourront dans certains cas être nécessaires.

Le programme

La commission a élaboré un projet de cursus en insistant sur les spécificités du métier. Elle s'est, dans ce but, attachée à définir les différentes compétences qui concourent à notre métier (cf annexe). Elle s'est concentrée sur les parties qui ne sont pas traitées par les autres cursus de formation, telles que la gestion

pour compte de tiers, le reporting, l'environnement juridique dans lequel évolue la gestion, l'épargne salariale, les tableaux d'exposition aux risques.

Le cursus a été réparti en quatre grands chapitres subdivisés eux-mêmes en différents modules.

Le diplôme

Il a semblé indispensable de pouvoir valider la formation par la délivrance d'une attestation, subordonnée à l'assiduité aux cours et à un contrôle des connaissances. L'instauration d'une mention spéciale, des félicitations du jury par exemple, a été recommandée. L'obtention d'un diplôme valorisant et reconnu pourrait ainsi déboucher sur une progression dans l'entreprise.

L'inscription à des modules particuliers serait possible mais ne donnerait pas lieu à la délivrance du diplôme.

L'organisation et le budget

Durée/ calendrier

Cycle d'une année

34 journées de formation effective correspondant à 233 heures réparties sur 35 semaines.

La commission a évalué le budget annuel de fonctionnement de ce cursus à environ 1500KF. (voir en annexe)

L'organisation d'un cycle de formation demeurant très lourd à gérer tant sur le plan matériel que financier, la commission a examiné les modalités pratiques de mise en place de ce cursus.

Deux possibilités aux conséquences financières différentes ont été évoquées:

? Conserver la maîtrise totale de l'opération: il sera alors nécessaire d'évaluer les **besoins en personnel** pour effectuer l'ensemble des tâches assurant le bon déroulement de cette formation :

- gestion de l'opération (relations avec les professeurs et les élèves, programmation des cours, préparation des dossiers),
- organisation matérielle (réservation des infrastructures, formalités d'inscriptions, accueil, etc.)

- ? S'associer en partenariat à une entité spécialisée dans l'organisation de la formation continue (CFPB, SFAF et IFA).

Dans les deux cas l'AFG aura la même tâche à accomplir : l'élaboration des programmes, le choix des intervenants, la supervision des opérations et la promotion de cette formation.

Sur le plan financier en revanche la différence sera sensible. Dans la deuxième hypothèse, les risques mais aussi les bénéfices feront l'objet d'un partage dans des proportions qui peuvent varier (pourcentage progressif en fonction des gains et décharge du risque ou partage des bénéfices et association au risque).

Elle s'est également interrogée sur la possibilité :

- ? D'obtenir l'appui de la COB pour la mise en place du cursus.
- ? D'associer la FEFSI à nos travaux, puisque s'agissant, par exemple, de l'analyse financière, un travail considérable a été fait au niveau européen et que, d'autre part, Alain Leclair exerce la présidence de la FEFSI .
- ? D'évaluer les besoins de formation auprès de certains organismes : le CMF par exemple.

Ces pistes devront être étudiées et précisées une fois que les orientations auront été fixées par le conseil d'administration.

B) AUTRES PROPOSITIONS

La commission a estimé que l'action entreprise par l'AFG -ASFFI allait dans le bon sens et devait être poursuivie. Elle a suggéré que l'on invite des étudiants (thésard par exemple) à participer aux rencontres annuelles sur la gestion que nous organisons et a proposé **l'instauration d'un prix du meilleur mémoire de troisième cycle sur la gestion**, (sans que ces sujets n'aient été approfondis).

Les membres de la Commission Formation

Président

Serge VAN DER HEYDEN
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT
176, rue Montmartre
75002 Paris
T : 01.55.80.40.66

Rapporteur

Dominique PIGNOT
AFG-ASFFI
31, rue de Miromesnil
75008 Paris
T : 01.44.94.94.00

Jean-Luc AURE

SOCIETE GENERALE ASSET MANAGEMENT
SGAM/DIR
2, place de la Coupole
92078 Pais La Défense cedex
T : 01.56.37.86.01

Olivier CARRE

FIVAL S.A.
6, avenue Marceau
75008 Paris
T : 01.53.57.78.99

Alain ERNEWEIN

SOCIETE GENERALE ASSET MANAGEMENT
SGAM/DIR
2, place de la Coupole
92078 Pais La Défense cedex
T : 01.56.37.87.79

Jacques LEREBoullet

CDC ASSET MANAGEMENT EUROPE
Immeuble Atlantique Europe
7, place des cinq martyrs du lycée Buffon
75507 Paris cedex 15

T : 01.42.79.55.57

PLAN D'ACTION

- Décision du Conseil d'administration de l'AFG-ASFFI sur l'opportunité de mettre en place un programme de formation.
- Elargissement de la commission Formation qui aura pour mission de finaliser le programme de formation, de mettre en place le corps professoral et de définir les modalités d'admission.

Les questions suivantes devront ensuite être réglées :

1. Création d'un Institut de formation agréé
2. Etude des moyens logistiques
3. Promotion de l'événement
4. Conception et réalisation des documents (plaquettes, programmes, etc.)
5. Plan de communication
6. Calendrier de mise en place du cycle de formation

ANNEXES

- 1. Le programme de formation à la gestion pour compte de tiers p. 14**
- 2. L'estimation budgétaire p.16**
- 3. L'éducation des investisseurs et la formation professionnelle à l'étranger : analyse du questionnaire p. 17**
- 4. Quelques exemples de coopération entre les services de l'AFG-ASFFI, les étudiants et les enseignants p. 22**

L'environnement de la gestion financière

68

L'industrie de la gestion en Europe

L'épargne en Europe	4
Les principes déontologiques : éthique et fondement	4
Cadre législatif (DSI, loi MAF)	2
Les fonctions back, middle et front	2

Les règles de place des marchés financiers

Le fonctionnement des marchés et la réglementation en France	4
Étude comparée des marchés financiers Européens	4
Étude comparée des marchés financiers dans le reste du monde	4
Les autorités de régulation et de surveillance des marchés	4
Fonctionnement, nature des titres et spécificités	4

La réglementation

Les SGP : procédure d'agrément (Loi MAF du 2/7/96)	4
La gestion de portefeuille discrétionnaire : le client, le mandat	4
Les OPCVM (Directive 85-11 sur les OPCVM et lois de 1988 et de 1998)	2
Les différentes catégories d'OPCVM	4

Vie du titre et risques opérationnels

Organisation et fonctionnement des salles de marché	4
Comptabilité des opérations négociées	2
Système français de Règlement/Livraison	2
Règlement/ Livraison Transfrontières	4
Clearing et Conservation dans le monde	4
Sous-traitance des activités de Backs Offices	2
Analyse des risques opérationnels	4

Le fonctionnement de la gestion pour compte de tiers

46

Fonction de dépositaire

Rôle du dépositaire	2
Étendue de sa responsabilité	2
Comptabilité et contrôle interne des flux d'opérations caisse/titres	4
Missions essentielles du dépositaire d'OPCVM	4

Gestion administrative des OPCVM

Caractéristiques globales et réglementation COB	6
Gestion du passif (Back office des parts d'OPCVM et vie sociale)	4
Gestion administrative de l'épargne salariale	4

Comptabilité des OPCVM

Principes comptables (prudence, valorisation au prix de marché...)	4
Comptabilisation des opérations	2
Aspects techniques et fiscaux	2
Opérations de trésorerie et cession temporaire de titres	4
Comptabilité et fiscalité des cessions temporaires de titres	2
Fiscalité des OPCVM	2

Titres non cotés et suspension de cotations, FCPR ...	4
<u>Maîtriser et contrôler des techniques de gestion</u>	71
Techniques de gestion	
Maîtrise du risque	8
Stratégies d'investissement	8
Principes de base des options et évaluations	8
Le Back Office des produits dérivés	
Organisation des activités de back Office produits dérivés	2
Traitement des opérations sur marchés réglementés	1
Traitement des opérations OTC (swaps, Options ...)	2
Obligations réglementaires	2
Marché des changes	
Environnement économique et réglementaire	2
Gestion des positions et des risques	6
Prêts de titre	
Analyse juridique et technique des prêts de titre	2
Risque de défaillance et risque systémique	2
Relation avec les émetteurs	
Procédures de mises sur le marché	6
Analyse des documents de présentation	2
Règles à observer dans le cadre de l'exercice du droit de vote	4
Ingénierie financière	
L'épargne salariale collective	4
Fonds spécifiques (FCIMT, FCPR, FCPE, FCPI, FCC, fonds fermés, fonds parapluie, fonds maîtres-nourriciers, fonds de droit étranger, etc...)	8
Démarchage, collecte et organisation des OPCVM	4
<u>Rendre compte de la gestion financière</u>	48
Présentation des tableaux d'exposition aux risques	
Présentation des tableaux d'exposition aux risques	4
Mesure du risque	4
Positions sur dérivés fermes	2
Positions sur options	2
Contrôle des autorités de tutelle	
Le responsable de la déontologie	4
Procédures de contrôle interne	8
Le conseil de discipline de la gestion financière	4
La présentation de la performance	
Le calcul et le suivi de la performance	4
Les règles de bonnes conduites,	2
Les normes GIPS, AIMR.	2

Les comptes rendus

Les comptes rendus de gestion (OPCVM et mandats)

4

Les appels d'offre

8

Estimation budgétaire

? Professeurs :	$235 * 2\ 000 = 470\ \text{KF}$
? Salles :	$35 * 80\ 000 = 280\ \text{KF}$
? Secrétariat :	$= 400\ \text{KF}$
? Divers (assurances)	$= 350\ \text{KF}$
? TOTAL	$= 1\ 500\ \text{KF}$
? Coût de la formation par inscrit :	
- sur la base de 50 inscriptions :	
? 30 KF soit 130 F de l'heure	

L'éducation des investisseurs en Europe, aux Etats-Unis et au Canada

La commission formation a adressé un questionnaire aux associations professionnelles de fonds d'investissement européennes et américaines (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, Italie, Luxembourg, Royaume-Uni) pour connaître leur action en matière de formation professionnelle et d'éducation des investisseurs. Voici un résumé des informations recueillies.

? L'éducation des investisseurs : la sensibilisation des jeunes à la gestion du patrimoine est prise très au sérieux

Internet, brochures et vidéo

L'ensemble des pays interrogés ont une action de communication et d'information à l'égard du grand public et mettent à sa disposition des informations générales par l'intermédiaire de serveurs sur Internet, de brochures et de cassettes vidéo.

Certains prévoient des produits à caractère pédagogique spécialement conçus pour les néophytes . Le Canada et les Etats-Unis éditent de nombreux guides destinés aux investisseurs débutants : « structure d'un fonds d'investissement », « vendre et acheter des fonds d'investissements », « un investissement futé pour l'éducation d'un enfant », « une approche sensée pour financer sa retraite », etc.

Les pays anglo-saxons ont une approche très concrète et pragmatique et un souci permanent d'apprendre au grand public à s'occuper de ses finances personnelles. L'association canadienne offre par exemple des livrets destinés à aider le public à définir ses objectifs de placement.

L'organisation américaine participe en outre à de nombreuses campagnes nationales, en coopération avec d'autres institutions et notamment les autorités de tutelle (SEC Investor town

meetings, SEC Diversity symposia, National Savings and Investing Campaign, National Summit on retirement Savings, etc.).

Les relais, conseillers de gestion, commerciaux, journalistes

Des produits sont également conçus pour les **commerciaux** des agences :

Ainsi l'IFIC (association canadienne) diffuse :

- une vidéo de 30 minutes à l'attention des vendeurs et du public
- un kit de présentation par transparents /diapositives intitulé «financez votre avenir » pour permettre aux commerciaux d'animer des séminaires destinés à la clientèle ou au personnel.

Diverses actions sont également développées à l'attention des **médias** : Les prix visent toujours à récompenser les auteurs d'articles pédagogiques en matière de gestion de patrimoine. L'association professionnelle britannique décerne en outre un **prix à la publication dont les «money pages » sont les plus éducatives**. Pour cela elle a mis en place un comité permanent de « suivi ».

La formation des journalistes est également assurée par certains : en **Italie** par exemple, des séminaires de formation sont régulièrement organisés.

Les jeunes (écoles, université)

La sensibilisation des jeunes à la gestion du patrimoine est prise très au sérieux par les pays anglo-saxons, tant au niveau des enseignants, des associations de consommateurs que des administrations. Les associations professionnelles sont associées à cet effort de formation. En Grande-Bretagne, l'AUTIF est membre du « Personal Finance Education Group » qui regroupe des représentants du gouvernement, de l'éducation, des consommateurs, afin d'entreprendre des actions dans les collèges et lycées. ICI, l'association américaine est également membre de l' « American Savings Education Council » et de l' « Alliance for Investor Education ».

? **La formation professionnelle : des formations ciblées répondant aux besoins d'un métier**

Les associations professionnelles de fonds d'investissement du Canada, des Etats-Unis, du Luxembourg et du Royaume - Uni sont actives en ce domaine.

Dans tous les cas il s'agit de formations ciblées répondant aux besoins d'un métier, et permettant de mieux connaître un produit.

Les programmes de formation portent essentiellement sur les métiers suivants :

- les agents commerciaux (Etats-Unis, Royaume-Uni)
- les déontologues
- les agents de back office (Luxembourg)
- les agents de transfert (Luxembourg)
- les directeurs d'agence
- les membres des conseils d'administration des SICAV (Canada)

Dans la plupart des cas, il existe en outre une formation de base OPC, et pour certains pays (au Luxembourg, Canada, Etats-Unis notamment) des formations spécialisées par produits (épargne retraite, fonds d'entreprise)

- ? Les cours sont très souvent présentés sous la forme de kit comprenant un CD Rom, des photocopiés de cours théoriques suivis d'exercices
- ? Ces cours peuvent dans certains cas aussi conduire à passer des certificats ou diplômes nécessaires à l'exercice d'un métier (vente de produits financiers).
- ? Ils sont organisés soit par l'association professionnelle seule, soit en partenariat avec d'autres associations (association professionnelles des banquiers par exemple).

QUESTIONNAIRE SUR L'EDUCATION DES INVESTISSEURS ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

	<u>EDUCATION DES EPARGNANTS</u>			<u>FORMATION PROFESSIONNELLE</u>		
	Grand public	Relais (commerciaux, journalistes)	Jeunes	Thèmes	Nature et durée	Diplômes Examens
Allemagne	Brochures, vidéo, sites Fait partie de la politique de communication générale menée par l'association			Pas de programme de formation		
Belgique	Réalisation avec les autorités de contrôle d'une brochure générale sur les OPC			Organisation de séminaires d'une journée		
Canada	Prospectus, guides, cdroms, organisation de séminaires et de forums, informations sur Internet etc.	Vidéo, kits de présentations pour les vendeurs		Cours certifié à l'attention des personnes qui désirent passer l'examen de « broker registered » Cours destinés à mieux connaître des produits Cours pour les directeurs d'agence, les membres du conseil d'administration des sicav et les cadres dirigeants etc.		
Etats-Unis	Idem	Journalism award for excellence in Personal Finance reporting	Nombreuses actions pour les jeunes à travers les écoles et participation à des instances gouvernementales	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes de formation (disponible sur PC) vendus aux adhérents pour les compliance officers et les employés de back office. - ICI développe également un programme de formation (12 heures) pour préparer les commerciaux à obtenir le titre de « Chartered Mutual Fund Consultant - .cours (sur PC/CD rom) sur l'industrie des fonds (de 12 à 14 h) composé de 6 modules, comprenant chacun de la théorie, des exercices pratiques et un test. Un livre de cours est également fourni. - Nombreux autres cours (plans et comptes retraite, agent de transfert (un programme vidéo peut –être acheté ou même loué 		
Grande Bretagne	Nombreuses brochures Une étude annuelle est également menée sur le profil et le comportement des épargnants	Prix accordé au journal qui a les « money pages » les plus pédagogiques	Participation à des programmes scolaires	Cours destinés <ul style="list-style-type: none"> - aux personnels du back office (cours d'une demi-journée à l'Autif, ou possibilité de cours particulier) - aux commerciaux (une journée) - (en projet) cours pour les conseillers de gestion 		

	<u>EDUCATION DES EPARGNANTS</u>			<u>FORMATION PROFESSIONNELLE</u>		
	Grand public	Relais (commerciaux, journalistes)	Jeunes	Thèmes	Nature et durée	Diplômes Examens
Italie	Idem	Ateliers pour journalistes Remise de prix pour des mémoires d'étudiants	Participation à des événements universitaires et à des cours Prix accordé à des étudiants pour des mémoires ou des thèses	Pas de programme de formation		
Japon	Idem	Pas d'action particulière	Elaboration de documents pédagogiques sur les fonds d'investissements pour les écoles et collèges Organisation d'un séminaire sur les fonds d'investissements	Cours d'une journée pour les déontologues et les commerciaux. Coûts pris en charge par l'association		
Luxembourg	En cours	Pas d'action particulière	Pas d'action particulière	Une quinzaine de modules de formation articulés en fonction d'une approche métier . Il existe également un cours d'initiation aux OPC pour tout nouveau venu dans l'industrie .	- L'obtention du titre de Comptable OPC sénior, Agent dépositaire et Agent de transfert est conditionnée par la réussite de certains modules - Il est également possible de se présenter uniquement à l'examen et de recevoir en cas de réussite le certificat ou diplôme - modules en général semestriels, durée d'une journée à deux par semaine.	

**QUELQUES EXEMPLES DE RECHERCHES UNIVERSITAIRES EFFECTUEES AVEC L'AIDE DU CENTRE DE DOCUMENTATION DE
L'AFG-ASFFI**

ETABLISSEMENT	NOM	DATE	NIVEAU ET OBJET DE LA RECHERCHE	REPOSE FOURNIE
Université d'Orléans	Georges GALLAIS-HAMONNO Directeur de l'Institut Orléanais de Finance	De façon régulière depuis la création de son ouvrage et pour les mises à jour	Professeur d'Université, remet à jour son ouvrage dans la collection QUE-SAIS-JE " SICAV et Fonds communs de placement, les OPCVM en France "	Réglementation, dossiers de presse ... (voir document joint)
Université libre de Bruxelles	Valérie LEDURE	1995/1996	Mémoire en vue de l'obtention du grade d'ingénieur commercial : LE COMMERCE TRANSFRONTALIER DES FONDS D'INVESTISSEMENT EUROPEEN	Nombreuses visites : remise de la réglementation à jour pour la France et les pays étrangers, statistiques, coordonnées, dossiers de presse par pays ... (voir document joint)
Université Paris I Panthéon-Sorbonne	Pascal THIEN-AK-KOON	1997/1998	DESS Droit et financier LE NOUVEAU ROLE DE LA COB	Réglementation, études, presse ... (voir document joint)
CNRS	M. KLEINER	En cours	Recherches sur LA GESTION COLLECTIVE ET LA GESTION SOUS MANDAT	Entretiens avec des permanents de l'AFG et visite à la documentation : réglementation, dossiers de presse ...
	Eric SIDOT	En cours (depuis 1997)	Thèse sur la DIRECTIVE OPCVM 85/611 ET LE COMMERCE TRANSFRONTALIER	Nombreuses visites : recherches sur les archives de la directive 85/611, travaux parlementaires ...
Université de Saint-Gallen (Suisse)	Ulf PLESCHAUTSCHIJ	1998/1999	Thèse sur LA GESTION COLLECTIVE DANS DIFFERENTS PAYS EUROPEENS	Envoi de nombreux documents : textes réglementaires, statistiques...
Université de Rome	Benedetta VALENTINI	1998/1999	Thèse de droit privé comparé sur LES CONSEQUENCES DE LA DSI ET DE SES LOIS D'APPLICATION SUR LA GESTION COLLECTIVE EN FRANCE ET EN ITALIE	Nombreux envois de documents: textes à jour, dossiers de presse, études...
Editions législatives	Madame MAMBRINI	De façon régulière	Responsable du dictionnaire	Mise à jour régulières de ses

			"EPARGNE ET PRODUITS FINANCIERS"	informations
--	--	--	---	--------------